

**Création de société civile
Attestation de blocage du capital social**

La banque ci-après :

BANQUE CIC OUEST CIC VALLET 16 PLACE CHARLES DE GAULLE 44330 VALLET déclare et atteste avoir reçu la somme de 1 000 €.

ANIKIN Milena, gérant de la société SCI A4AM EN FORMATION, société civile actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 17 RUE LA BRUYERE 91600 SAVIGNY SUR ORGE, déclare, sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

- Associé : ANIKIN Milena, 17 rue de la Bruyere - 91 600 SAVIGNY SUR ORGE
Nombre de parts : 40 Montant versé : 400 €

- Associé : ANIKIN Manuel, 17 rue de la Bruyere - 91 600 SAVIGNY SUR ORGE
Nombre de parts : 40 Montant versé : 400 €

- Associé : ANIKIN Mariné, 17 rue de la Bruyere - 91 600 SAVIGNY SUR ORGE
Nombre de parts : 20 Montant versé : 100 €

- Associé : ANIKIN Michel, 17 rue de la Bruyere - 91 600 SAVIGNY SUR ORGE
Nombre de parts : 50 Montant versé : 100 €

En conséquence, sur demande de ANIKIN Milena, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation.

Dans le cas où la société ne serait pas finalement immatriculée, cette somme pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur instructions conjointes de l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 27 août 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST16

lu et approuvé

[Signature]

Katia ROUX
Directrice d'Agence

**CIC Ouest
Vallet**

16, place Charles de Gaulle
44330 Vallet